

Piguet  
Galland &  
VOUS.



Piguet Galland & Cie

**Politique  
d'exclusion et  
Cadre de  
Données -  
Actions  
d'entreprises**

Votre banque privée, créatrice de sérénité.

# Approche de notre politique d'exclusion d'actions d'entreprises

Notre politique d'exclusion « filtrage négatif » vise à limiter les risques liés à la durabilité, en identifiant et en excluant les investissements en contradiction avec nos valeurs éthiques et ayant un impact négatif au niveau environnemental et social. La méthodologie d'exclusion est distincte selon la classe d'actif, et intervient de la façon suivante :

## 1. Armes controversées

Un ensemble d'armes dont l'utilisation, la production, le commerce ou le stockage sont controversés ou interdits par des traités internationaux et par le droit humanitaire. Ces armes sont controversées en raison de leur capacité à infliger des souffrances disproportionnées, à causer des dommages collatéraux importants, ou en raison de leur nature indiscriminée. Les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes chimiques et biologiques, les armes nucléaires et les armes incendiaires en font partie.

## 2. Armes conventionnelles

Cela fait référence aux armes généralement acceptées dans l'usage militaire et qui ne sont pas soumises à une interdiction en vertu du droit international. Bien que capables de causer des dommages significatifs, ces armes, telles que les armes légères, chars, véhicules blindés, artillerie, missiles, et armes navales et aériennes, sont soumises à des cadres réglementaires nationaux et internationaux stricts. Contrairement aux armes controversées, elles ne sont pas interdites, mais leur production suscite des préoccupations éthiques et est étroitement surveillée. Les entreprises du secteur de l'armement sont souvent exposées à des sanctions internationales et à des changements réglementaires qui peuvent affecter leur rentabilité et leur stabilité opérationnelle, entraînant ainsi des risques financiers importants pour les investisseurs.

## 3. Charbon

L'Accord de Paris sur le Climat, adopté en 2015, appelle à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui a un impact sur l'utilisation du charbon, l'un des plus grands émetteurs de CO<sub>2</sub>. De plus, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a lancé une initiative appelée « Powering Past Coal Alliance (PPCA) », qui vise à éliminer progressivement l'utilisation du charbon dans les pays membres.

#### **4. Tabac**

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, l'épidémie de tabac est l'une des plus graves menaces ayant jamais pesé sur la santé publique mondiale, tuant des millions de personnes chaque année. L'Organisation Mondiale de la Santé et d'autres institutions exercent de plus en plus de pression pour élaborer une législation visant à réduire le nombre de fumeurs. Le Pacte mondial des Nations Unies a exclu les sociétés de tabac en 2017.

#### **5. Jeux de hasard**

La Convention des Nations Unies contre la corruption appelle à des mesures pour prévenir et combattre la corruption dans le secteur des jeux de hasard et des loteries. De plus, l'Organisation Mondiale du Commerce a des règles et des accords qui régissent les services de jeu en ligne transfrontaliers.

#### **6. Huile de palme**

Il existe également une préoccupation croissante concernant l'impact environnemental et social de l'industrie de l'huile de palme, en particulier la culture intensive de palmiers à huile, qui est associée à la déforestation, à la perte de biodiversité et à des violations des droits des travailleurs et des communautés locales.

#### **7. Sables bitumineux**

Des dépôts de sable mélangés à du bitume, créant une forme lourde et visqueuse de pétrole. L'extraction des sables bitumineux a un impact significatif sur l'environnement, notamment en termes de déforestation, de perturbation des habitats naturels et de production de déchets. Le processus d'extraction et de traitement du bitume est énergivore et génère des émissions de gaz à effet de serre plus élevées que les méthodes conventionnelles de production de pétrole. De plus, ce processus utilise de grandes quantités d'eau, et le traitement des eaux usées représente un défi environnemental majeur.

En plus des activités détaillées ci-dessus, nous suivons également les recommandations de l'Association Suisse pour des Investissements Responsables (SVVK-ASIR), une alliance de grands fonds de pension et de sécurité sociale suisses, avec un encours sous gestion de 300 milliards CHF, fondée en 2015. Nous excluons les entreprises nommées dans ses listes d'exclusion publiques. \*

\* [Conditions d'utilisation – SVVK ASIR – Association suisse pour des investissements responsables \(svvk-asir.ch\)](https://www.svvk-asir.ch)

# Restrictions d'investissement par activité

Activité	Seuil d'exposition* (% des revenus)	Description
Armes controversées	> 0%	Production ou distribution de mines antipersonnel, de munitions à fragmentation, d'armes chimiques et biologiques, de munitions à uranium appauvri, d'armes nucléaires telles que définies par les conventions des Nations Unies.
Armes conventionnelles	> 5%	Fabrication d'armes légères, défense, fabrication d'avions militaires, fabrication de véhicules blindés et de chars militaires, fabrication de munitions et d'accessoires
Charbon	> 5%	Extraction de charbon thermique, de charbon métallurgique, de charbon bitumineux et de lignite en surface. Production excessive d'énergie à partir de charbon thermique
Tabac	> 5%	Focus sur la production
Jeux de hasard	> 5%	Casinos & jeux. Jeux mobiles et en ligne. Logiciels de paris et de paris
Huile de palme	> 5%	Cultivation et transformation
Sables bitumineux	> 5%	Focus sur la production

\* Toute entreprise ayant une exposition d'activité pertinente au-dessus de ce niveau sera exclue.

# Sources des données

Nous obtenons nos données ESG et les données d'impact via des fournisseurs externes qui sont ensuite intégrées dans notre processus d'évaluation interne. Pour notre analyse d'entreprise, nous utilisons actuellement les sources externes suivantes :

- Clarity AI
- Impaakt



# A votre service.

## Genève

Avenue Peschier 41  
1211 Genève 3  
T +41 (0)58 310 40 00

—

## La Chaux-de-Fonds

Rue Jaquet-Droz 43  
2300 La Chaux-de-Fonds  
T +41 (0)58 310 45 80

—

## Lausanne

Avenue du Théâtre 8  
1005 Lausanne  
T +41 (0)58 310 49 29

## Neuchâtel

Faubourg du Lac 11  
2000 Neuchâtel  
T +41 (0)58 310 48 88

—

## Nyon

Place Bel-Air 8  
1260 Nyon  
T +41 (0)58 310 47 70

—

## Yverdon-les-Bains

Rue de la Plaine 18  
1401 Yverdon-les-Bains  
T +41 (0)58 310 45 11

[piquetgalland.ch](http://piquetgalland.ch)



Ce document est publié par PIGUET GALLAND & Cie SA.

Cette brochure est un support à l'attention des clients de la Banque. Il a été préparé exclusivement à des fins d'informations et est réservé au seul usage de son destinataire. Les informations contenues au travers de ce document ne doivent pas être considérées comme une offre, une sollicitation ou un conseil en investissement. Le document expose uniquement les exigences LSFIN, sous réserves d'autres exigences réglementaires ou accords contractuels et a été préparé sur la base d'informations et de directives réglementaires disponibles à la date d'édition. Ces informations sont sujettes à modification à tout moment.

PIGUET GALLAND & Cie SA décline expressément toute responsabilité provenant d'erreurs ou d'omissions dans cette présentation. La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord préalable écrit de PIGUET GALLAND & Cie SA est interdite.